

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_036](#) | [Naissance de la clinique.CollectionBoite_036-16-chem](#) | [Enseignement. Projets et décrets \(Thermidor - Directoire\)](#). Item [Fourcroy : Exposé des motifs du projet de loi sur l'exercice de la médecine](#)

Fourcroy : Exposé des motifs du projet de loi sur l'exercice de la médecine

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb036_f0275

SourceBoite_036-16-chem | Enseignement. Projets et décrets (Thermidor - Directoire).

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Personnes citées[Fourcroy, Antoine-François](#)

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 25/08/2020 Dernière modification le 23/04/2021

Fourcroy : Exposé du motif du
projet de loi sur l'exercice de la médecine

275

" Depuis le décret du 18 Août 1792, qui a supprimé les universités, les facultés et les corporations savantes, il n'y a + de réceptions régulières de méd. ni de chirurgiens (2)

Ces lacunes qui s'élèvent dans l'école de l'An III "peuvent être pour l'habileté des élèves qui s'y ont acquies" (r 2)

- Bibliothèque de manuscrits, en reprenant ce qui se trouve dans le bon sens de la loi de 1797.

- 6 écoles

- composition de la médecine et de la chirurgie

- établissant d'officiers de santé des communes et de " tout le monde de malades, qui précéder à des moyens simples n'en demandent pas moins qu'on leur en supprime à ce lieu de l'op. de la h. " (r 7)

titre I :

art 1 et 2 : les examens : 5 (art 2 en l'occ.) - Il faut s'habiller 4 ans. Étude payée.



